



Objet : **Stage 2° Bac Pro ASSP**

Professeur responsable : Mme DARNAULT

A Saint Pierre-du-Mont,

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Notre Établissement prépare des jeunes à l'examen du Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (Bac Pro. ASSP). Aussi, nous nous permettons de vous solliciter pour être nos partenaires dans le déroulement de cette formation.

A cet effet, nous souhaiterions que vous accueilliez des stagiaires de **Seconde professionnelle ASSP** : pour la période suivante :

..... / /20.... au / /20....

Ce stage permettra à l'élève d'acquérir des compétences professionnelles et de mettre en œuvre les acquis de sa formation. Il sera également l'occasion pour lui de préciser son projet professionnel.

A la fin de la période de stage un bilan sera effectué avec le professeur responsable ou un membre de l'équipe pédagogique.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner au 05 58 46 75 20.

En cas d'accord, nous vous ferons parvenir la Convention de stage et l'Attestation d'assurance.

Avec nos remerciements anticipés pour votre collaboration, recevez, Madame la Directrice - Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Professeur Responsable, et l'équipe pédagogique du lycée Jean Cassaigne

Avenue J-F. Kennedy - 40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT



: 05 58 46 75 20 - Fax : 05 58 05 93 82 - ✉ : cassaigne.adm@wanadoo.fr

-----Coupon réponse à retourner à Mme DARNAULT-----

Nom de l'établissement : _____

Contacts : ____/____/____/____/____ @ _____

Adresse : _____

Nom du directeur(trice) de la structure : _____

Nom du tuteur : _____ Fonction : _____

☐ accepte de prendre en stage

☐ ne souhaite pas prendre en stage (pour la raison suivante : _____)

Période de formation :

Nom(s) de(s) élève(s) : _____

Classe : **Seconde Professionnelle Bac Pro ASSP**

Date, Signature et Cachet de l'Établissement



VOUS ACCUEILLEZ UN STAGIAIRE DE 2ND BAC PROFESSIONNEL ASSP

Le bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) succède au BEP Carrières sanitaires et sociales. Préparé en trois ans, il s'adresse aux élèves qui veulent exercer un métier dans le secteur sanitaire et social pour accompagner, aider, partager le quotidien et travailler auprès de gens de tous âges, du début à la fin de la vie.

**LES MISSIONS POUVANT ETRE CONFIEES A L'ELEVE DE
2nd ASSP**

- Entretien des locaux, des équipements et des matériels
- Activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation
- Participation au contrôle et à la gestion de la qualité
- Gestion des stocks et des matériels
- Activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale
- Conception et mise en œuvre de projets d'animation
- Surveillance de l'état de santé de la personne
- Préparation et distribution alimentaire
- Education à la santé
- Gestion de documents
- Animation et/ou participation aux réunions de travail

SUIVI DU STAGE

Durant la 1ere semaine de stage : un enseignant de l'élève prendra soin de vous téléphoner pour faire un premier point.

Durant la dernière semaine du stage : une visite sera programmée (selon les disponibilités du tuteur de terrain) afin de faire ensemble le bilan.

En cas de besoin : n'hésitez pas à contacter la professeure principale.

LES TACHES QUE L'ELEVES N'EST PAS HABILITÉ A REALISER

- Réalisation de soins à caractère médical
- Réaliser des actions sans supervision d'un tuteur